

# La lettre de **PERSAC**

# 45

## RECTO

- Appel à documents.
- Compte rendu succinct de la séance du conseil municipal du 27.01.2025.

## VERSO

- Soirée dansante, commémoration.
- Compte rendu succinct de la séance du conseil municipal du 24.02.2025.
- Dates à retenir.

Janvier 2025

Appel à documents

## Appel à contributions : 50 ans de "vivre ensemble" dans notre village

Chers habitants,

À l'occasion de la fête du village le **5 juillet** prochain, nous organisons une exposition pour célébrer **50 ans de vie commune**, à travers les moments marquants qui ont rythmé notre commune.

Nous faisons appel à vous ! Pour retracer cette belle histoire, nous recherchons des documents, photos, vidéos, enregistrements ou témoignages écrits illustrant les grandes étapes de notre village : événements associatifs, initiatives personnelles, fêtes, projets collectifs...

Si vous possédez des souvenirs que vous souhaitez partager, contactez-nous avant le 15 avril. Nous nous chargerons de faire numériser les vieux enregistrements.

Ensemble, faisons revivre ces instants précieux et transmettons notre histoire aux générations futures !

La Municipalité vous convie à une réunion de préparation de cette fête le **vendredi 14 mars à 20h** en mairie afin d'organiser la coordination entre les associations et toutes les bonnes volontés.

**Merci pour votre participation !**

## Le conseil municipal du lundi 27 janvier 2025 a décidé :

- à la majorité, par 13 pour et 1 abstention d'accepter l'encaissement du chèque de remboursement de 1 500 € par GROUPAMA portant sur les frais d'avocat du procès sur les lettres anonymes menaçant le maire
- à l'unanimité de verser une gratification de 100,00 € à la jeune stagiaire qui a effectué un stage de 5 semaines en alternance au sein du service technique et du service administratif de la mairie du 25 octobre 2024 au 24 janvier 2025.
- à l'unanimité de signer la convention avec la MJC 21 relative à l'animation d'activités éducatives périscolaires 2024-2025 dont le budget prévisionnel est estimé à 4 288,00€ pour la période janvier-juin 2025.
- à l'unanimité de signer la convention de partenariat avec la CCVG concernant la refacturation des frais pédagogiques pour la formation Sauveteur Secouriste du Travail de 2024.
- à l'unanimité d'approuver le rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) du 10 décembre 2024, portant sur la révision de l'attribution de compensation des 55 communes par la CCVG.
- à l'unanimité de signer la convention de partenariat avec le Département « entre Vienne et Blourde », afin de permettre le développement maîtrisé des sports de nature et de conforter l'attractivité touristique des différents territoires de la Vienne,
- à l'unanimité de signer le renouvellement du contrat de maintenance du panneau dynamique d'information pour le montant annuel révisé de 1 167,56 € HT couvrant la période du 31/01/2025 au 30/01/2026.
- à l'unanimité, d'accepter favorablement la proposition de la SCI des Aubières représentée par Monsieur Hervé de MONVALLIER, d'acquiescer l'emprise du chemin communal qui traverse en diagonale la parcelle située au lieu-dit les Séjots. Ce chemin d'une longueur de 525 mètres longe les parcelles AD67 et AD68. Il est rappelé qu'une parcelle cadastrée AD66 de 1 240 m2 est toujours la propriété d'un tiers qu'il y aura lieu de consulter pour l'enquête publique.

Ce résumé  
va à l'essentiel,  
pour plus de précisions  
RDV sur persac.fr

# La lettre de PERSAC

# 46

Février 2025

## Soirée ACCA

Soirée dansante de l'ACCA  
le **samedi 22 mars à 19h00** à  
l'espace 3 rivières.



20€ par adulte  
10€ pour les  
moins de 12 ans.  
Inscription avant le  
14 mars au

**06.40.17.19.94**  
**07.88.70.22.20**

## Commémoration

**Mercredi 19 Mars 2025**

**63ème Anniversaire  
du Cessez-le-Feu  
de la Guerre d'Algérie  
(19 mars 1962)**

**Journée Nationale du Souvenir  
et de Recueillement**

**11 h 00 - Rassemblement  
Place de l'église**

**Allocution et Dépôt de gerbe  
au monument aux morts**

**A l'issue de la cérémonie,  
le verre de l'amitié,  
offert par la municipalité,  
sera servi à la salle des fêtes**

## Le conseil municipal du lundi 24 février 2025 a décidé :

■ à l'unanimité des membres présents de valider les Comptes Financiers Uniques de l'exercice 2024.

Désignation	Fonctionnement	Investissement	Résultat Global
TOTAL	1 073 733,75	-307 267,09	766 466,66

■ à l'unanimité de valider les affectations de résultats 2024 (voir détail sur persac.fr)

■ à l'unanimité d'autoriser le Maire à lancer la prospection auprès des établissements bancaires afin d'obtenir la meilleure offre de prêt pour un montant maximum de 280 000 € sur 10 ans à taux fixe pour le financement de l'ancienne poste en logements

■ à l'unanimité d'accorder les subventions aux associations (voir détail sur persac.fr) pour l'exercice 2025 d'un prévisionnel de 7 548,00 €.

■ à l'unanimité d'admettre en non-valeur sur le Budget Principal 2025 le montant total de 41,40 €.

■ à la majorité, par 5 pour, 1 contre et 4 abstentions de valider la motion « Alerte sur le développement important des projets d'énergie renouvelable sur le territoire de

Vienne et Gartempe » Car la multiplication des parcs d'énergies renouvelables tels que l'agrivoltaïque et l'éolien soulève des inquiétudes relatives à plusieurs aspects : paysagers, environnementaux et de démocratie territoriale.

■ à la majorité, par 9 pour, 1 contre de valider les nouvelles dénominations d'adressage suivantes : « Le Moulin, lieu-dit Villars » ; « Route de Lussac, lieu-dit Villars », « Le Château, lieu-dit Villars » afin d'aider notamment les secours à intervenir et les livreurs à distribuer le plus facilement possible.

■ à l'unanimité de se joindre à la convention de participation dans le domaine de la prévoyance santé et de donner mandat au Centre de Gestion de la Vienne pour lancer la consultation.

Ce résumé  
va à l'essentiel,  
pour plus de précisions  
RDV sur persac.fr

## DATES à RETENIR

14 Mars 25

Réunion de préparation  
de la fête du village  
- à la mairie à 20h00

19 Mars 25

Journée nationale du  
souvenir  
- Place de l'église  
à 11h00

22 Mars 25

Soirée dansante  
de l'ACCA  
- Salle 3 rivières  
à partir de 19h00

22  
et  
23 Mars 25

Courts-métrages pour  
petits et grands  
- au Bruit du Trapèze  
à partir de 19h00 le samedi  
et 15h00 le dimanche

24 Mars 25

Conseil municipal  
- vous pouvez envoyer vos  
questions par l'intermédiaire  
du site "**persac.fr**"



Mairie de PERSAC, 3 Grand'rue - 86 320 PERSAC



contact@persac.fr - persac.fr



05.49.48.47.15